



## CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2015

### Compte-rendu de réunion

#### Présents :

Moïse CARON (Maire)	Marie-Jos LIGIER (1 <sup>ère</sup> adjointe)	Jackie WITZ (Adjoint)
Anne-Marie CHOURAQUI	Laurent BESNARD	Liliane MARSAC
Yannick CAILLET	François MINEAU	Valérie LE CORRE
Claudine LECLERE		

#### Excusés :

Daphné PERROT	Pouvoir donné à Moïse CARON
Henri VENTROUX	Pouvoir donné à Marie-Jos LIGIER
Gérard VINAY	Pouvoir donné à Valérie LE CORRE
Thierry HECTOR	Pouvoir donné à Laurent BESNARD

Le quorum ayant été atteint, la séance a été ouverte à 19h40. Elle a été levée à 20h30

### ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

- I. Délibérations
- II. Points divers
- III. Annexes

En introduction, Monsieur le Maire Moïse CARON annonce que le conseil municipal se déroulera en 2 temps. Le premier en session ordinaire traitant des délibérations à prendre et des questions diverses (ouverte au public). Le second temps en session extraordinaire (sans public) pour évoquer la Loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) et son dispositif qui a été votée et dont le décret est paru le 07/08/2015 et ce, afin de définir ensemble la stratégie de la commune d'Houlbec-Cocherel (en vue de la création de commune nouvelle).

## I. DELIBERATIONS

Lors de cette séance, ont été soumises par Monsieur le Maire au conseil municipal, les 3 délibérations suivantes :

### 1.1 Accessibilité handicapés.

Lors du précédent conseil municipal l'autorisation de signer la convention avec le CDG27 a été donnée à Monsieur le Maire par délibération. Toutefois, cette délibération ne précisait pas l'autorisation donnée à Monsieur le Maire de demander une prorogation d'un an auprès du Préfet de l'Eure afin de finaliser la mise au point de l'agenda de mise en conformité. Il est rappelé, par Marie-Jos LIGIER, que la mise à jour de cet agenda devrait être finalisée pour le 27/09/2015. Du fait de l'amoncellement de dossiers et des retards de traitements, le CDG27 ne peut pas tout traiter dans les délais.

C'est pourquoi Monsieur le Maire Moïse CARON a soumis à délibération du conseil municipal l'autorisation de demander de proroger d'un an l'agenda d'accessibilité. Les lieux concernés sont les 2 chapelles (Cocherel et Houlbec-Cocherel), l'école, la salle des fêtes, la mairie et les cimetières.

Contre

0

Abstention

0

Pour

14



## 1.2 Finances.

La commune a acquis en juillet 2015 un camion neuf. Les décisions et conditions d'acquisition ont toutes été validées par délibérations lors de conseils municipaux antérieurs (CM du 21 mai 2015). Toutefois, au moment de l'émission des titres et du paiement, ceux-ci ont été rejetés du fait que le budget n'avait pas été modifié. Monsieur le Maire, Moïse CARON, a soumis à délibération du conseil municipal, une décision modificative permettant d'utiliser le compte de recette 1641 pour y créditer le montant de 28.056€ et le compte 2182 pour le paiement du crédit finançant l'acquisition du camion.

Contre	0	Abstention	0	<b>Pour</b>	<b>14</b>
--------	---	------------	---	-------------	-----------

## 1.3 Ecole.

En l'absence de Gérard VINAY et avec sa fonction de vice-présidente de la commission Finances, Valérie LE CORRE a expliqué à l'ensemble des membres du conseil municipal les raisons pour lesquelles le montant de la participation des parents augmentera en 2015/2016 pour le club musique. Détail dans le tableau ci-après :

	2014/2015	2015/2016	Commentaire
<b>taux horaire</b>	50,00 €	50,00 €	Pas d'évolution par rapport à l'année précédente
<b>Nbr de séances</b>	54 séances	58 séances	4 séances en plus sur l'année scolaire 2015/2016
<b>Durée des séances</b>	45 minutes	60 minutes	+ 15 min pour chaque séance
<b>Coût de la séance</b>	37,50 €	50,00 €	
<b>Sous Total</b>	<b>2 025 €</b>	<b>2 900 €</b>	<b>+ 43% (plus de séances et durée plus longue) Prise en charge partagée entre les parents et la commune.</b>
<b>adhésion</b>	25 €	25 €	Prise en charge 100% par la commune
<b>Indemnités km</b>	0 €	262 €	IK offertes en 2014/2015 et fortement négocié en 2015/2016. Prise en charge 100% par la commune pour la rentrée 2015/2016
<b>TOTAL</b>	<b>2 050 €</b>	<b>3 187 €</b>	<b>+ 55% (plus de séances et durée plus longue)</b>
<b>Participation parents</b>	<b>17 €</b>	<b>23 €</b>	<b>+ 35% A comparer au +43% d'augmentation du coût total des séances par rapport à la rentrée précédente</b>

Monsieur le Maire, Moïse CARON, a soumis à délibération du conseil municipal l'augmentation de la participation des parents pour le club musique passant ainsi à 23€ par enfant et par période pour l'année 2015/2016 (contre 17€ l'année précédente).

Contre	0	Abstention	1	<b>Pour</b>	<b>13</b>
--------	---	------------	---	-------------	-----------

Anne-Marie CHOURAQUI

## II. POINTS DIVERS

### 2.1 Commission Ecole

Les clubs devraient débiter le mardi 03 novembre du fait de certains ajustements à trouver. Yannick CAILLET, membre de la commission école estime que cela est tardif par rapport à l'année précédente. Pour les prochaines rentrées, il faudra anticiper l'organisation des clubs afin qu'ils commencent plus tôt dans l'année.



Le questionnaire de satisfaction, envoyé aux parents montrent que ceux-ci seraient prêts à ce que de nouveaux clubs, payants, soient mis en place. Une réflexion sera menée cette année pour voir ce qu'il serait possible de proposer en s'inspirant de ce qui peut être fait dans les communes environnantes (danse, théâtre, etc.).

Yannick CAILLET évoque également que des synergies entre l'école et la commune pourraient être trouvées, en particulier lors de commémorations (exemples : chant de la marseillaise, ventes de bleuets ou cocardes réalisés dans les clubs, etc.). Ce point sera analysé avec l'école pour préparer la cérémonie du 08 mai 2016.

## **2.2 Commission animation**

Liliane MARSAC, vice-présidente de la commission, a signalé que le repas des seniors aura lieu le 18 octobre prochain et qu'à cette occasion les membres du conseil qui seraient disponibles seront les bienvenus pour venir aider à la préparation et à l'organisation de l'évènement.

Monsieur le Maire, Moïse CARON, verra si Chantal et Viviane souhaitent venir aider, étant rémunérées.

La Fête de Noël se fera le samedi 05 décembre 2015.

## **2.3 Patrimoine**

Claudine LECLERE a fait un bref retour sur le déroulement des journées du patrimoine qui se tenaient les 19 et 20 septembre.

Une quinzaine de personnes le samedi et environ 45 le dimanche sont venues visiter la Chapelle de Cocherel. Les visiteurs venaient majoritairement de la CAPE et certains de Louviers, Anet.

Les personnes étaient très intéressées et ont posé de nombreuses questions (notamment sur Aristide BRIAND).

Le bilan est jugé plutôt positif.

---



---

## **RAPPEL DES PROCHAINES ECHEANCES**

Prochain conseil municipal : 15 octobre 2015 à 20h30 en salle du conseil à la mairie (3ième jeudi du mois)

Repas des seniors : 18 octobre 2015

Compte rendu soumis à validation par : Yannick CAILLET